

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Département  
du LOIRET  
---  
ARRONDISSEMENT  
d'ORLÉANS  
---



L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE VINGT QUATRE MARS.

A 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 15 mars 2023, s'est réuni Salle du conseil, en séance publique, sous la présidence de Madame HAUTIN, Maire.

N° DFI2303\_280

## OBJET

Budget annexe  
lotissement "Les  
Tulipes" : vote du  
budget primitif 2023

DIRECTION DES  
FINANCES

Etaient présents : Mme HAUTIN, Maire, M. FROMENTIN, Mme DUBOIS, M. GALLOIS, M. SANTIAGO, Mme SICAULT, M. VANNEAU, Mme CHAIR, Adjoints, M. RENO, M. MAMET, M. DOLBEAULT, Mme RALUY-SAVOY, Mme DE CARVALHO, Mme LALOUE-BIGOT, M. BOCHE, M. BADONI, M. SUZZARINI, M. DUFOUR, Mme MORIN, M. VESQUES, M. VANTHOURENHOUT, Mme SEBENE, Conseillers Municipaux.

Etaient absents, ayant donné pouvoir :  
M. BOISSET (Mandataire M. RENO),  
Mme BIKONDI (Mandataire Mme RALUY-SAVOY),  
Mme GELOT (Mandataire Mme SICAULT),  
Mme BOUCHER (Mandataire M. BOCHE),  
Mme PREVOT (Mandataire Mme HAUTIN),  
M. BOUCHAJRA (Mandataire M. GALLOIS),  
Mme ZAGHOUBANI (Mandataire M. BADONI),  
Mme EL OUAROUDI (Mandataire Mme CHAIR),  
Mme HAMON (Mandataire Mme DUBOIS),  
M. SIMION (Mandataire M. DUFOUR).

Etait absent excusé : M. BERTHELEMY.

Nombre de Conseillers  
en exercice  
33

Nombre de présents  
22

Nombre de votants  
32

Secrétaire(s) de séance : Romain SUZZARINI

-:-

Le Maire, soussignée, certifie que la convocation du Conseil Municipal et la liste des délibérations ont été publiées conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-25, L.2131-1 et R. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Maryvonne HAUTIN  
Maire de Saran

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,  
Vu les articles L.2312-1 à L. 2312-4 du Code Général des Collectivités Territoriales afférents à l'adoption du budget,  
Vu la délibération du Conseil Municipal N°DFI2302\_226 du 3 février 2023 relative au débat d'orientations budgétaires 2023,  
Vu la délibération d'affectation provisoire du résultat 2022 votée le 24 mars 2023,  
Vu l'avis de la Commission de Finances du 08 mars 2023,  
Vu l'avis du Bureau Municipal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal procède au vote du budget annexe du lotissement « Les Tulipes » comme suit :

## SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES

Les chapitres 042, 70,75, sont adoptés par 32 voix pour.

*Ont voté pour : Mme HAUTIN, M. FROMENTIN, Mme DUBOIS, M. GALLOIS, M. SANTIAGO, Mme SICAULT, M. VANNEAU, Mme CHAIR, M. BOISSET, M. RENO, M. MAMET, M. DOLBEAULT, Mme RALUY-SAVOY, Mme DE CARVALHO, Mme LALOUEBIGOT, Mme GELOT, Mme BIKONDI, M. BOCHE, Mme EL OUAROUDI, Mme ZAGHOUANI, M. BOUCHAJRA, Mme PREVOT, M. BADONI, M. SUZZARINI, Mme BOUCHER, M. DUFOUR, Mme MORIN, M. VESQUES, Mme HAMON, M. VANTHOURENHOUT, Mme SEBENE, M. SIMION.*

## SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

Les chapitres 002, 011, 042 et 65 sont adoptés par 32 voix pour.

*Ont voté pour : Mme HAUTIN, M. FROMENTIN, Mme DUBOIS, M. GALLOIS, M. SANTIAGO, Mme SICAULT, M. VANNEAU, Mme CHAIR, M. BOISSET, M. RENO, M. MAMET, M. DOLBEAULT, Mme RALUY-SAVOY, Mme DE CARVALHO, Mme LALOUEBIGOT, Mme GELOT, Mme BIKONDI, M. BOCHE, Mme EL OUAROUDI, Mme ZAGHOUANI, M. BOUCHAJRA, Mme PREVOT, M. BADONI, M. SUZZARINI, Mme BOUCHER, M. DUFOUR, Mme MORIN, M. VESQUES, Mme HAMON, M. VANTHOURENHOUT, Mme SEBENE, M. SIMION.*

## SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES

Le chapitre 040 est adopté par 32 voix pour.

*Ont voté pour : Mme HAUTIN, M. FROMENTIN, Mme DUBOIS, M. GALLOIS, M. SANTIAGO, Mme SICAULT, M. VANNEAU, Mme CHAIR, M. BOISSET, M. RENO, M. MAMET, M. DOLBEAULT, Mme RALUY-SAVOY, Mme DE CARVALHO, Mme LALOUEBIGOT, Mme GELOT, Mme BIKONDI, M. BOCHE, Mme EL OUAROUDI, Mme ZAGHOUANI, M. BOUCHAJRA, Mme PREVOT, M. BADONI, M. SUZZARINI, Mme BOUCHER, M. DUFOUR, Mme MORIN, M. VESQUES, Mme HAMON, M. VANTHOURENHOUT, Mme SEBENE, M. SIMION.*

## SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES

Les chapitres 001,040, sont adoptés par 32 voix pour.

*Ont voté pour : Mme HAUTIN, M. FROMENTIN, Mme DUBOIS, M. GALLOIS, M. SANTIAGO, Mme SICAULT, M. VANNEAU, Mme CHAIR, M. BOISSET, M. RENO, M. MAMET, M. DOLBEAULT, Mme RALUY-SAVOY, Mme DE CARVALHO, Mme LALOUEBIGOT, Mme GELOT, Mme BIKONDI, M. BOCHE, Mme EL OUAROUDI, Mme ZAGHOUANI, M. BOUCHAJRA, Mme PREVOT, M. BADONI, M. SUZZARINI, Mme BOUCHER, M. DUFOUR,*

*Mme MORIN, M. VESQUES, Mme HAMON, M. VANTHOURENHOUT, Mme SEBENE, M. SIMION.*

-:-

-:-

Je soussignée, Maire de SARAN, certifie que, conformément à l'article 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération a été transmise au Représentant de l'Etat le 14 avril 2023 et que son caractère exécutoire prend effet à compter de cette date.

SARAN, le 14 avril 2023

**Romain SUZZARINI**  
Le(s) secrétaire(s) de séance  
Signé manuscritement

**Maryvonne HAUTIN**  
Maire de Saran  
Signé manuscritement

# PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2023

## LOTISSEMENT "LES TULIPES"

CHAP.	LIBELLES	Pour mémoire Budget Primitif précédent	Proposition du Maire	<b>Vote du Conseil Municipal</b>
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		0,00	<b>0,00</b>
70	PRODUITS DES SERVICES	0,00	1 056 250,00	<b>1 056 250,00</b>
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	5,00	426 606,88	<b>426 606,88</b>
042	TRANSFERT ENTRE SECTIONS	687 950,00	2 367 251,41	<b>2 367 251,41</b>
	<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>687 955,00</b>	<b>3 850 108,29</b>	<b>3 850 108,29</b>

002	DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		0,47	<b>0,47</b>
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	687 950,00	884 400,00	<b>884 400,00</b>
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	5,00	5,00	<b>5,00</b>
042	TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00	2 965 702,82	<b>2 965 702,82</b>
	<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>687 955,00</b>	<b>3 850 108,29</b>	<b>3 850 108,29</b>

CHAP.	LIBELLES	Pour mémoire Budget Primitif précédent	Proposition du Maire	<b>Vote du Conseil Municipal</b>
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE		0,00	<b>0,00</b>
040	TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00	2 965 702,82	<b>2 965 702,82</b>
16	EMPRUNTS ET DETTES	687 950,00	0,00	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>687 950,00</b>	<b>2 965 702,82</b>	<b>2 965 702,82</b>

001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE		598 451,41	<b>598 451,41</b>
040	TRANSFERT ENTRE SECTIONS	687 950,00	2 367 251,41	<b>2 367 251,41</b>
	<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>687 950,00</b>	<b>2 965 702,82</b>	<b>2 965 702,82</b>